

## Assemblée des délégués

---

### Procès-verbal

Date : Mercredi, 18 avril 2012  
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ce PV n'est pas encore  
ratifié, il sera soumis pour  
approbation définitive à  
l'Assemblée des délégués du  
18.04.2013

---

### Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 avril 2011
5. Rapports 2011
6. Comptes 2011 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2012
8. Nomination de 2 nouveaux juges de race
9. Mandat à l'organe de révision pour 2012
10. Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM
11. Admissions et démissions de membres
12. Programme d'activités 2011
13. Stars FSFM 2011 et distinctions
14. Divers

#### **1. Ouverture**

Début de l'assemblée à 12.34

**Bernard Beuret (Président)** salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées.

Allocution d'ouverture :

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Direction et du Comité, j'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer toutes et tous très cordialement ; j'adresse des salutations particulières aux représentants des autorités et des instances professionnelles de Suisse et de l'étranger, à savoir :

Mme Catherine Marguerat, OFAG

M. Stefan Rieder, membre de la gérance ALP-Haras, Gérant du secteur de recherche chevaux et abeilles

M. Ruedi von Niederhäusern, représentant ALP-HNS

M. Hans-Jakob Leuenberger, président de la Fédération Suisse des Organisations d'élevage chevalin

M. Francis Favre, membre d'honneur FSFM

M. Hans-Ruedi Arn, président RRFB

M. Rüfenacht, BDO (réviseur)

Mesdames et Messieurs les représentants des médias

Je vous souhaite de vivre une assemblée des délégués agréable, constructive et fructueuse et vous remercie d'avance de votre présence et de votre précieuse collaboration.

Un monde nouveau forme le cadre dans lequel nous exerçons actuellement nos activités. Par la force des choses, notre élevage chevalin s'est orienté vers les activités de loisirs depuis quelques décennies. Il convient de s'en réjouir car cette option représente une véritable planche de salut pour le cheval de la race des Franches-Montagnes. Aussi faut-il savoir gré aux responsables de l'époque de notre organisation d'avoir pris les bonnes décisions et par conséquent, leur témoigner aujourd'hui notre profonde reconnaissance.

Cette réalité, donc le cheval de loisirs combiné à une mondialisation des marchés et de l'économie fait que l'élevage évolue dans un monde nouveau et qu'il est devenu très sensible du point de vue conjoncturel. Il faut en être conscient dans l'exercice de toutes nos activités et en tirer les enseignements nécessaires. Qui dit haute sensibilité conjoncturelle, dit aussi forte variation de la demande, alors que l'offre à moyen terme est constante et puisqu'on compte trois à cinq ans pour produire un cheval de loisir. Dans ces conditions, le rôle de l'éleveur est déterminant, voire capital s'agissant en particulier du niveau des prix pratiqués. C'est l'éleveur qui décide s'il veut contribuer à maintenir les meilleurs prix possibles ou s'il veut en quelque sorte brader sa marchandise. Sur le marché mondial des voitures par exemple, l'offre est toujours supérieure à la demande cela n'incite néanmoins pas les constructeurs à se débarrasser de leur produits à n'importe quel prix. Dans les conditions du moment, il importe donc que chacun apporte sa contribution à la consolidation de l'édifice élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes.

Concrètement cela implique une planification optimale de la dimension de chaque élevage et surtout une gestion appropriée des finances et des liquidités au sein de chaque famille d'éleveurs. Ainsi, de telles précautions devraient permettre à chacun d'éviter de vendre ses chevaux à vil prix, quelque soit les circonstances du marché. Heureusement, la conjoncture économique poursuit son redressement surtout aux Etats Unis. Un certain optimisme est donc de mise au sujet de l'évolution du marché du cheval de loisir, à court et moyen terme. Toutefois, ne perdons pas de vue notre objectif prioritaire, à savoir l'offre sur le marché national et international du meilleur cheval de loisir du point de sa beauté, de l'harmonie de ses formes et de ses proportions, de son caractère ainsi que de ses performances.

La politique agricole 2014 – 2017 sera débattue aux Chambres Fédérales au courant de cette année. Pour l'heure, son contenu ne nous satisfait pas. La suppression des contributions pour la garde d'animaux en zone de montagne et pour les unités gros bétail consommant des fourrages grossiers, peut se comprendre du fait notamment de l'effet d'incitations qu'elles ont exercé sur la densité des troupeaux dans toutes les régions du pays. Elles devraient en principe être remplacées par des paiements directs généraux. Ce choix nous préoccupe cependant sérieusement, car il encouragera certains éleveurs à réduire ou abandonner leur élevage chevalin au profit d'autres productions dont notamment la garde de vaches nourrices, moins exigeantes en bâtiment, en installations intérieures, en qualifications professionnelles et en volume de travail. Il en résultera donc une accélération du processus de régression des effectifs de juments et de poulains identifiés dans notre race. Pour éviter de courir un tel risque, des contributions liées à la production de chaque cheval, doivent être envisagées : A situation exceptionnelle - mesures exceptionnelles ! C'est pourquoi nous demandons une augmentation des primes octroyées aux juments poulinières, l'introduction de primes pour les chevaux participants aux tests en terrain et aux finales de promotions CH, ainsi qu'un soutien aux mesures de marketing déployées en Suisse. Ces propositions ont adressées récemment à la Confédération, en collaboration avec diverses instances politiques et professionnelles intéressées par l'élevage chevalin dans le Canton du Jura. Elles obtiendront – je l'espère- le soutien de l'USP et de nombreux parlementaires fédéraux au moment du débat aux Chambres.

Durant le deuxième semestre de 2011 et au début de cette année 2012, nous avons dû faire face à divers événements aussi inattendus que désagréables. Qu'il s'agisse de problèmes délicats à résoudre tels que la fibrose hépatique de Caroli (CLF), ou de situations inconfortables résultant d'erreurs humaines. Nous n'avons évidemment pas le choix, nous serons toujours exposés à de tels risques. Nous devons, bien entendu, prendre toutes les dispositions pour réduire le plus possible ces risques. Mais cela ne suffit pas, nous devons aussi surmonter d'une manière appropriée et efficace les difficultés qui ne manquent pas de se dresser sur notre chemin ou qui découlent de tels événements. Dans cet esprit, nous devons communiquer et informer rapidement de manière complète et transparente l'ensemble des personnes concernées. Cela devrait permettre d'éviter la polémique, les querelles stériles, les conflits et divisions dont il résulte inmanquablement une perte d'énergie, une dispersion des forces, un affaiblissement de toute la filière et une dégradation de l'image de notre élevage dans le grand public.

Prenons par exemple le cas très actuel des producteurs de lait. Leur absence de vue d'ensemble, leur division, leur manque de solidarité les ont empêchés de résoudre leur problème, de rigoler de l'offre du lait d'industrie sur le marché. Il s'agit en réalité du fait d'une petite minorité composée de 10 à 20% des producteurs. Il n'en demeure pas moins que toute la branche se trouve très affaiblie face aux transformateurs et aux distributeurs qui profitent de manière abusive de la situation - et cela a un coût exorbitant, à savoir une perte annuelle évaluée à 200 mio de francs pour les producteurs.

Pour notre part, nos ressources financières et humaines sont limitées. Voyez la situation des membres du comité et des organes de notre fédération. Leur engagement professionnel est très important et ils acceptent en plus de consacrer des dizaines de jours par an à leurs activités au sein de notre organisation. C'est dès lors notre devoir de leur faciliter la tâche en participant d'une manière active et constructive au développement et à la promotion de notre élevage en favorisant la cohésion entre nous et la sérénité dans tous nos échanges et nos débats. C'est donc par un appel à votre sens des responsabilités en faveur d'une fédération unie, forte et efficace que je conclus ces propos d'ouverture de notre assemblée des délégués 2012.

## **2. Nomination des scrutateurs**

Les scrutateurs suivants ont été nommés: chef du bureau : Urs Limacher, Werner Kùchler, PZV Innershweiz, Roger Janin SE Vaudois, Toni Isaak, PZV Willisau

113 cartes de votes distribuées, majorité absolue 57, 2/3 : 76 bulletins

## **3. Acceptation de l'ordre du jour**

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

## **4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués 2011**

**BB** : Ce procès verbal a été envoyé à tous les délégués avec l'invitation et figure sur internet depuis un certain temps.

Le procès verbal de la dernière séance est accepté et BB remercie vivement Mme Ruffieux pour la rédaction de ce PV très complet.

## **5. Rapports 2011**

**BB** Tous les rapports, du président, du gérant, des présidents des commissions, les comptes 2011 et le budget 2012, figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Il rappelle quand même quelques points importants de l'année 2011 :

Pour la fibrose hépatique de Caroli (CLF), les responsables de la fédération se sont attachés prioritairement à préserver les intérêts de la majorité des éleveurs, à sauvegarder la race et à renforcer son image dans l'opinion publique. Les objectifs devraient être atteints avec la publication du statut FHC de chaque étalon, au refus d'approbation de nouveaux étalons porteurs. Certains pensent que ces mesures prises sont disproportionnées pour une moyenne de huit à dix poulains qui meurent par année. Légalement, l'ordonnance sur l'élevage prescrit que les organisations d'élevage doivent signaler les animaux porteurs de tares héréditaires. Sans rien entreprendre, le nombre de chevaux atteints ne pouvait que progresser, comme par exemple dans les années 50, la race de la vache fribourgeoise avait disparu. Cette affaire a clairement révélé des dysfonctionnements entre les instances chargées du développement de la promotion et de la recherche relative au cheval FM. Sur la base du rapport d'un groupe de travail, des mesures seront prises pour remédier aux lacunes constatées, soit revoir les modalités de coopération avec le HNS.

La Stratégie de la FSFM 2020 approuvée l'année passée, doit être mise en œuvre. Pour ce faire, la révision des statuts et règlements a déjà débuté et les modifications seront soumises aux délégués à l'assemblée extraordinaire du mois de décembre 2012 pour approbation. Le projet sera mis en consultation auprès de nos syndicats et organisations d'élevage. Quatre séances d'informations sont prévues, à Glovelier, Neyruz, Oensingen et Landquart aux mois de mai et juin.

L'armée Suisse a consentit un effort réel en acquérant 40 chevaux à un prix supérieur à Fr. 7'000.--, qui représente un indicateur des prix à pratiquer pour tous les éleveurs et vendeurs de chevaux. BB remercie la personne responsable de cet achat.

Au terme des négociations des importateurs de viande, le prix de la viande de poulain a été fixé à Fr. 8.50/kg pour les années 2012 et 2013. Par contre, le fonctionnement du marché de viande de cheval adulte ne donne pas satisfaction. Il fera prochainement l'objet d'une analyse approfondie en collaboration avec l'USP.

La FSFM suit de près les contingents d'importation de chevaux et se bat pour maintenir le niveau actuel. Il ne serait pas réaliste d'attendre une réduction.

La question de nouveaux croisements dans notre race est de plus en plus évoquée. Cette opération peut être bénéfique mais reste délicate. Elle implique une analyse et réflexion détaillées à propos des objectifs à atteindre, quelle race choisir pour ce croisement ? Il s'agit de consolider le caractère docile du cheval FM, l'harmonie de ses formes et proportions. Le comité a mandaté la commission d'élevage de fournir des propositions.

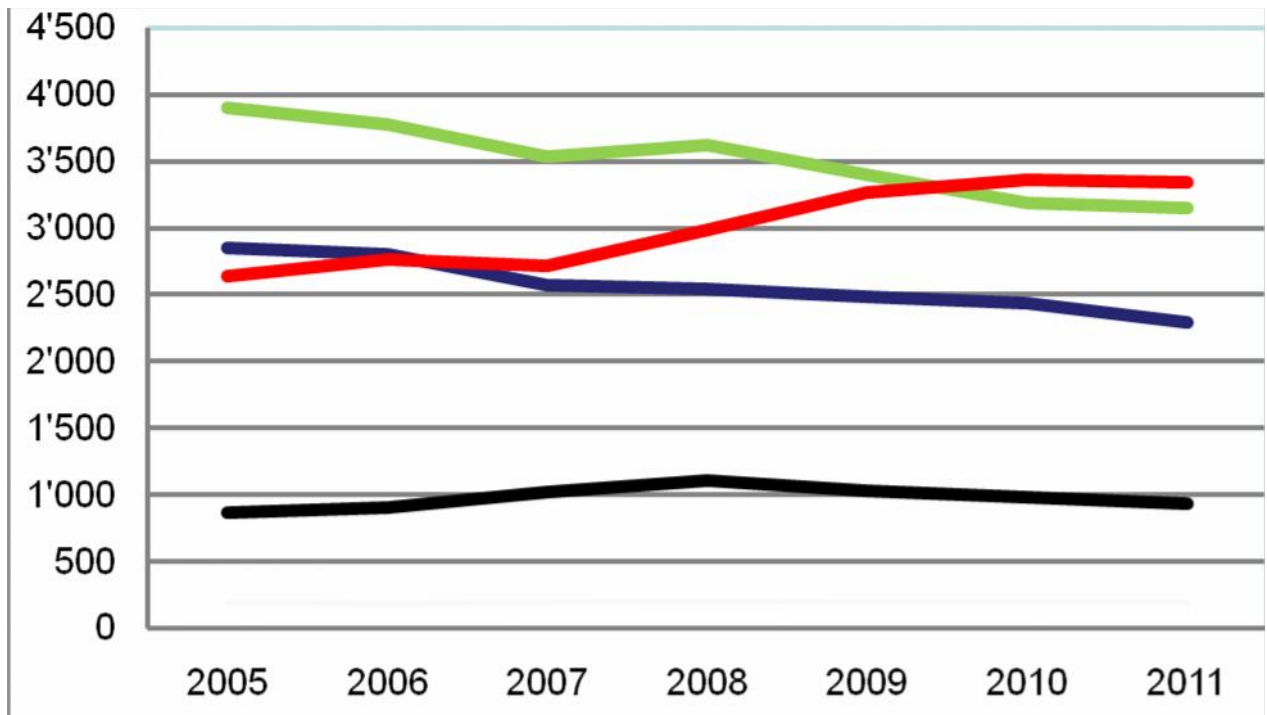
Les organisateurs des épreuves Sport et Loisir, promotion attelage et concours etc. sont nombreux et BB tient à les remercier vivement et insiste sur l'importance de leur engagement, que ce soit en temps ou en énergie. Ces manifestations sont le moyen le plus sûr et le plus efficace de promouvoir la race du cheval FM et ce travail est indispensable.

Remerciements aussi à Mme Marguerat de l'OFAG, aux syndicats d'élevage, à l'équipe de la gérance, au comité, aux commissions, à la direction et au collège des juges pour leur précieuse collaboration et leur confiance et aux éleveurs et utilisateurs de chevaux.

**S. Klopfenstein (gérant FSFM):** Les délégués ont pu lire le rapport de la gérance dans la brochure, SK se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions. SK aimerait aussi apporter quelques compléments et informations. Il présente le diagramme suivant :

BDTA Agate. Les passeports sont obligatoires pour tous les équidés et doivent être établis jusqu'à fin 2012, En 2011, 1300 passeports de rattrapage, c'est à dire pour les chevaux nés avant 2008, ont été établis et pour 2012 on estime qu'il reste encore 2000 passeports à faire. Les syndicats qui aimeraient organiser une place de passeports en dehors des TET et concours doivent en informer la FSFM. L'échange des données entre le Studbook et la BDTA ne fonctionne pas encore. Certains chevaux déjà inscrits dans la BDTA disposent actuellement de deux numéros UELN, ce qui ne simplifie pas l'affaire. En attendant une solution, les éleveurs et utilisateurs de chevaux sont priés de continuer à annoncer les naissances, les changements de propriétaires etc. à la FSFM.

Le concept de la commercialisation et de la promotion prend forme. Sur la base des interviews faits avec des acteurs de toute la filière de cheval et avec l'aide d'Agridea, on a conclu qu'il faut se concentrer sur la promotion du cheval FM, en particulier en Suisse et coordonner les actions de commercialisation et promotion existantes. Quintessence de l'étude Agridea. Il faut améliorer les supports publicitaires, que ce soit les parois sur les stands ou les photos sur l'internet afin de créer une plus grande cohérence entre les photos et les messages des textes. Une nouvelle vidéo est en train de se faire d'une durée d'env. 20 minutes. Le flyer sera remplacé par un nouveau. La FSFM ne peut pas vendre des chevaux, cette tâche reste entre les mains des éleveurs, vendeurs, syndicats, organisations d'élevage.



Développement de la population des chevaux FM: en sept ans entre 2005 et 2011, le nombre de poulains a baissé de 2849 à 2293, ce qui correspond à une diminution de 20% (courbe bleue). Par conséquent les saillies ont également baissé (courbe verte) de 3900 à 3151. Les TET (courbe noire) ont d'abord connu une légère augmentation pour ensuite suivre la tendance à la baisse avec 903 tests en 2011. Le nombre des épreuves de sport et loisir ainsi que la promotion attelage croissait ces dernières années de 27% jusqu'en 2010, depuis il stagne. L'évolution globale n'est pas très réjouissante et la FSFM aimerait la freiner surtout au niveau politique et améliorer les conditions générales. Le standard de qualité de nos chevaux doit rester élevé pour pouvoir s'imposer. La FSFM aimerait soutenir leurs éleveurs au niveau formation et conseils ou par apanage direct en forme de primes de test en terrain, qui s'élève à nouveau à Fr. 200.—cette année. Egalement cette année, le projet de la commercialisation et promotion sera lancé, avec lequel on veut acquérir des nouveaux clients, respectivement familiariser ceux avec le cheval FM qui ne le connaissent pas encore.

Le magazine FM a reçu une nouvelle présentation. Tout est en couleur et beaucoup plus agréable à lire. La page internet est un complément du magazine. La communication est très importante, ce que l'on a pu constater avec la CLF. A l'avenir, les activités du comité seront communiquées davantage. Internet est important et peut-être il serait un thème pour la fédération de participer à face-book. La communication par lettre, respectivement sur papier, est toujours nécessaire si on veut atteindre tous les éleveurs et syndicats.

**BB** ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée.

**EvA** remercie le président pour sa disponibilité

Les rapports sont approuvés par acclamation.

HM fait passer en revue sa première année en qualité de président du CO FM National. Une nouvelle discipline a été introduite. Le championnat des juments le dimanche qui a connu un grand succès. L'évènement a été organisé en trois séances en collaboration avec les chefs des disciplines qui ont fourni un excellent travail et qu'il tient à remercier chaleureusement. Le National est tributaire du sponsoring et ce point n'est pas facile à gérer. Il fait appel aux délégués et syndicats d'élevage pour signaler d'éventuels partenaires de sponsoring potentiels à la gérance. La tombola est également importante. Mais malgré le fait que la proposition d'organiser une tombola était acceptée par l'assemblée des délégués, malheureusement certains syndicats retournent les billets et ceci n'est pas du tout à loyal, surtout pas envers ceux qui se sont donné la peine de les vendre. Tous les prix de la tombola sont sponsorisés, éventuellement il faut payer un petit montant pour la pouliche. La tombola contribue chaque année pour environ Fr. 10'000.-- au National FM.

L'année passée, M. Jürg Zumbrunn a pu trouver environ 10 bénévoles de la région de Berne et HM aimerait faire appel aux syndicats, de signaler toute personne susceptible d'offrir son aide à la gérance. Il remercie toutes les personnes qui ont aidé l'année passée au succès du National FM.

## **6. Comptes 2011 et rapport de révision/décharge au comité**

**SK** fait circuler une liste d'inscriptions pour les aides bénévoles pour le National FM. Ensuite, il présente le résultat 2011 qui montre un bénéfice de Fr. 28'687.14 donc plus élevé que le budget voté l'année passée. Les comptes ont été envoyés avec l'invitation à l'assemblée et les délégués intéressés avaient l'occasion, les 10 et 11 avril derniers, de les consulter sur place à Avenches.

Les charges ont été bien maîtrisées alors que les recettes étaient inférieures au budget pour les raisons suivantes : diminution du nombre des poulains (113 poulains à Fr. 400.-- pour le soutien à l'élevage OFAG), moins de passeports de rattrapage que prévu (env. 1300) et le nombre d'étalons inscrits plus bas que l'année précédente avaient pour conséquence une baisse des recettes au niveau du TES.

Le chiffre d'affaires généré par le journal a baissé aussi, on constate une diminution des abonnements et annonces. On cherche les causes. Peut-être existe-t-il une concurrence avec internet étant donné que les archives du magazine y sont publiées avec un décalage d'un mois?

Les charges étaient d'environ Fr. 213'000.-- inférieures au budget, surtout parce que l'on a acheté moins de marchandises et qu'il y avait moins de participants aux TET, donc moins de primes à payer, moins de charges pour les expositions. Pour les frais de personnel, on est plus bas que le budget, les charges salariales proportionnellement, ainsi que les frais des autres organes de la FSFM. Le dernier point qui explique cette baisse des charges sont les frais publicitaires, on a moins dépensé pour les expositions. Les amortissements sont conformes au budget. La FSFM remplit une déclaration d'impôts mais n'est pas imposée.

Après la révision des comptes, le comité, sur proposition de la commission des finances, propose de constituer des réserves pour un montant total de Fr. 70'000.-- , soit Fr. 40'000.-- pour l'informatique - on aimerait développer un outil informatique qui permette aux éleveurs d'accéder aux données via internet comme valeurs d'élevage, poulain virtuel etc. – soit Fr. 20'000.-- pour les réserves générales et Fr. 10'000.-- pour les rénovations effectuées à la gérance au début de l'année.

Remarques concernant le bilan au 31.12.2011 : le montant des débiteurs qui dépasse 1 mio. de francs, correspond au primes de maintien de race à recevoir de l'OFAG. Le stock des marchandises a été augmenté par l'achat des nouvelles vestes et blousons. Le mobilier et le matériel informatique sont complètement amortis sauf les travaux de programmation de l'année 2011. Le montant des créanciers est composé surtout des primes de maintien de la race à payer et des primes TET, qui ont été versées entretemps aux éleveurs. Il explique encore les investissements effectués au courant de l'année 2011 (voir tableau sous point 7)

**BB** Le rapport de la révision figure également dans la brochure et M. Fritz Rüfenacht, de l'organe de révision BDO, lui a signalé qu'il n'avait pas de remarque supplémentaire concernant ce rapport. Il ouvre la discussion concernant les résultats.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité par une majorité évidente, pas d'opposition.

## **7. Budget 2012**

**SK** le budget 2012 qui figure également dans la brochure avec un bénéfice prévu de Fr. 4370.--. Il explique les points principaux.

Le comité présente un budget équilibré avec un petit bénéfice de Fr. 4370.--. Par rapport à l'année 2011, un revenu supplémentaire de Fr. 33'000.-- est prévu, car on part de l'idée qu'il reste à établir encore environ 2'000 passeports de rattrapage et parce que plus d'étalons ont participé au test en station 2012 que l'année passée. Avec un million de francs, le soutien à l'élevage de l'OFAG est évalué un peu plus bas.

Une augmentation des charges est prévue pour les raisons suivantes : dorénavant, aux places de concours et TET, il y aura deux juges, il sera nécessaire d'organiser une deuxième AD à la fin de l'année pour l'approbation des nouveaux statuts et règlements et leur traduction cause également des frais supplémentaires et le projet de la commercialisation et promotion sera lancé. Les charges de personnel augmentent par rapport à l'année 2011, car un poste est resté vacant pendant deux mois l'année passée et une collaboratrice était en arrêt maladie durant une période plus longue et la fédération a touché les indemnités. Les salaires présentés sur le budget correspondent aux salaires réels actuels, il n'est pas prévu d'engager une personne supplémentaire. Cette année, la FSFM tient un stand à Equitana à D-Essen et à Eurocheval à D-Offenburg. Par contre, il est prévu de réduire les coûts de marchandise, le support informatique et les charges d'administration.

<b>Budget d'investissements 2012 / Budget Investitionen 2012</b>			
<b>Informatique - EDV Material</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Invest. 2011</b>	<b>Budget 2012</b>
Fax			
Programme Stud-book, adaptations BDTA équine <i>Entwicklung Programme Herd-Buch, Anpassung TVD Equiden</i>	50'000.00	33'982.50	35'000.00
Divers + notebook + imprimante portable + écran LCD <i>Divers + Notebook + tragbarer Drucker + LCD-Bildschirm</i>	6'000.00		2'000.00
2 PC + écran + clavier + souris <i>2 PC + Bildschirm + Tastatur + Maus</i>		1'937.25	
Server			10'000.00
1 imprimante, scanner et router <i>1 Drucker</i>	1'500.00	3'233.10	3'000.00
<b>Total Informatique / EDV Material</b>	<b>57'500.00</b>	<b>39'152.85</b>	<b>50'000.00</b>
<b>Logiciels / Software</b>			
BEN (résultats attelage / <i>Resultaterfassung Fahren</i> )	0.00		0.00
Concours Data (résultats saut+dressage / <i>Resultate Springen + Dressur</i> )	0.00		0.00
Adobe professional & back-up	0.00		0.00
Logiciel de création Libretto / <i>Software für Libretto-Erstellung</i>	1'000.00	0.00	0.00
<b>Total logiciels / Software</b>	<b>1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Mobilier - Möbel</b>			
Matériel de bureau, mobilier <i>Bureaumaterial, Möbel</i>	5'000.00	1'067.05	10'000.00
<b>Total mobilier / Möbel</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'067.05</b>	<b>10'000.00</b>
<b>Divers</b>			
Nouvelles vestes et blousons <i>Neues Jacken und Blousons</i>	50'000.00	54'918.00	
<b>Total Divers</b>	<b>50'000.00</b>	<b>54'918.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>113'500.00</b>	<b>95'137.90</b>	<b>60'000.00</b>

Le budget 2012 est accepté à une majorité évidente, pas d'opposition.

## **8. Nomination de deux nouveaux juges de race**

**BB** Deux nouveaux juges de race doivent être nommés pour remplacer d'une part M. Eddy von Allmen/BE et d'autre part M. André Theurillat/JU. Ces élections se passeront d'après les dispositions statutaires de la FSFM, qui demandent une majorité absolue au premier tour de scrutin et majorité simple au deuxième tour.

2 candidats officiels :

Pierre Koller de Bellelay / BE, proposé par la Fédération Bernoise

Philippe Marchand d'Epiquez / JU, proposé par la Fédération Jurassienne

**Eric Willemin, gérant SE Bellelay, présente M. Pierre Koller** : M. Pierre Koller est bien connu dans le monde FM. Chaque année, il présente plusieurs futurs étalons. Une quarantaine de ses produits sont en fonction à l'heure actuelle comme reproducteurs de la race FM. Agriculteur à Bellelay, il sera secondé dès cet automne par son fils, ce qui lui permet de consacrer du temps pour exercer la fonction de juge de race.

PK est élu par une majorité absolue avec 68 voix..

**Pierre Berthold, président FJEC, présente M. Philippe Marchand** : Le Comité de la FJEC a le plaisir de présenter la candidature de M. Philippe Marchand en remplacement de M. André Theurillat, arrivant au

terme de son mandat. M. Marchand est né en 1951, agriculteur sur la ferme de Bambois, commune Clos du Doubs. Petit fils et fils d'évalonniens, il est lui-même évalonnier depuis 25 ans. Il est très actif en élevage chevalin et débouillage de jeunes chevaux et participe régulièrement au National FM à Avenches. Il a suivi les cours de juge avec succès et il fonctionne comme juge cantonal jurassien.

PM est élu avec 94 voix

**BB** remercie sincèrement pour la précieuse et compétente collaboration de MM. Künzli et Gehrig, départ officiel intervient en 2012.

## **9. Mandat à l'organe de révision pour 2011**

**M. Rüfenacht quitte l'assemblée à 16.35h.**

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2012. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est donc confirmé par une majorité évidente

## **10. Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM**

Les propositions auraient dû être remises par écrit jusqu'au 20 janvier 2012. Aucune proposition n'a été déposée.

## **11. Admissions et démissions de membres**

### **Admissions :**

**BB** L'année dernière, à l'occasion de l'assemblée, les délégués ont approuvé l'intégration du RRFB / Urfreiberger dans la FSFM. Datée du 12 avril 2012, la demande d'adhésion formelle a été faite en tant que membre à part entière. La demande suivante est soumise aux délégués :

*Demande d'adhésion*

*Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs*

*Par la présente, nous demandons l'adhésion à la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM) en tant que membre ordinaire et dispensé de la cotisation. Cette démarche se fait suite au vœu formel de l'OFAG et pour ne pas désavantager nos éleveurs.*

*En espérons une collaboration fructueuse et réussie, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations*

*Hans Rudolf Arn, Président RRFB"*

**BB** Cette demande était donc liée à la question de cotisations à payer par la Fédération RRFB qui demande à être libérée des cotisations prévues au sens des dispositions statutaires. Le comité a débattu de cette question ce matin et il fait la proposition suivante : Pour garder une ligne qui soit claire et une égalité de traitement de tous nos membres, la RRFB devra payer ses cotisations selon les règles usuelles, à savoir un montant de base forfaitaire de Fr. 300.-- par année, mais avec une négociation ensuite avec le comité pour une rétrocession d'une partie du montant. M. Arn est là, comme Mme Marguerat, qu'il remercie pour son engagement dans ce cas. Il ouvre la discussion sur la demande. La parole n'est pas demandée.

Les délégués acceptent le RRFB en tant que membre ordinaire avec 78 voix sans opposition.

### **Dissolutions :**

Le SE Moudon. Leurs membres feront ensuite partie du SE Vaudois.



## **12. Programme d'activités 2012 voir PP**

### **A) Affaires courantes :**

- **Concours**
- **Tests en terrain**
- **National FM**
- **Formation des juges**
- **Stud-book**
- **Expositions**
- **Relations publiques et marketing**
- **Contrôle ascendance**
- **Contributions juments FM**

### **B) Dossiers en cours à terminer :**

- **Révision des statuts et règlements FSFM**
- **Consanguinité et degré de parenté**
- **Monitoring génétique**
- **Evolution des effectifs de chevaux FM**
- **Fibrose hépatique de Caroli**
- **Transfert des données de la BDTA équine dans le stud-book FSFM et utilisation de ces données**
- **Rattrapage passeports (BDTA équine)**
- **Contrat de collaboration avec l'Allemagne**  
(Un Stud-book FM pour l'Allemagne en entière collaboration avec un Stud-book en Bavière, le Förderverein est d'accord)
- **Adaptation des outils de communication et soutien à la commercialisation**
- **Elargissement du test de comportement à d'autres aspects du caractère**
- **Lobbying PA 2014 - 2017**

### **C) Nouveaux dossiers :**

- **Modalités de collaboration avec le Haras national, surtout pour les projets de recherche jusqu'à fin juin.**
- **Définition et suivi des projets de recherche en faveur du cheval FM**
- **Apport de sang étranger et mandat à la commission d'élevage**
- **Analyse du marché de la viande de cheval (avec l'USP – analyse du marché)**

Accepté par une majorité évidente, sans opposition

## **13. Les Stars FSFM 2011 et distinctions**

HM présente les succès sportifs des chevaux Franches-Montagnes. Il commence par le championnat Suisse au Chalet-à-Gobet, où les attelages à un ont pu obtenir un très bon résultat. Parmi les 19 départs il y avait 12 FM, ce qui représente deux tiers des chevaux. Eric Renaud a gagné la première place avec Malice, Leo Risch la deuxième avec Lasting, Magaly Musy la troisième avec Titan et Bernhard Wüthrich la quatrième avec Navaro IX CH. Quant aux attelages à deux, Robert Portmann remportait la quatrième place avec Tamara XXXIII et Havane VIII. L'Equipe « Aufwind » de Toni Stofer s'est placée au quatrième rang chez les attelages à quatre.

Cette année auront lieu les championnats d'Europe en attelage à un et à quatre. La participation de quelques Franches-Montagnes est envisagée, ces derniers doivent encore être sélectionnés ces prochaines semaines. Il est très important que ces chevaux FM aient la possibilité de participer aux compétitions internationales d'un niveau mondial.

### **EvA pour MM. Gehrig et Künzli**

Il doit une fière chandelle aussi bien à Hermann Gehrig qu'à Stefan Künzli. Hermann Gehrig était déjà juge à la fédération faïtière depuis 1992, et a été élu en 1999, donc déjà avant la fondation de la fédération. La collaboration avec HG était excellente, constructive de par sa compétence et toujours un plaisir. Un grand merci !

Stefan Künzli est aussi un homme de la première heure, c'est-à-dire depuis 1999. Il a toujours pris son travail de juge au sérieux avec beaucoup de compétence. Il restera encore un moment au sein de la commission d'élevage. La fédération remercie Stefan Künzli pour son engagement pour les chevaux Franches Montagnes et pour avoir toujours eu le moral au beau fixe.

**UL** pour Beat Limacher (Président Comfin).

Il aimerait honorer Beat Limacher qui a présidé la commission des finances pendant sept années. BL s'est acquitté de ses tâches d'une manière sérieuse et consciencieuse. UL félicite BL pour l'excellent résultat des comptes 2011, en collaboration avec SK et AR. Merci beaucoup pour son engagement au sein de la commission des finances mais également du comité et de la commission de commercialisation.

**BB** a le plaisir de revenir sur deux manifestations de l'année passée, les centenaires des syndicats du Haut Vallée de la Sorne et Saanen-Obersimmental. Il a participé personnellement aux deux fêtes de styles assez différents, mais les deux étaient des démonstrations très convaincantes de la polyvalence et des qualités du cheval FM pour l'attelage et l'équitation mais aussi pour son bon caractère. Les conditions météo étaient réussies, les spectateurs sont venus nombreux. BB demande aux deux présidents, soit Vincent Monin et Ueli Reichenbach de venir devant pour leur remettre un petit signe de reconnaissance.

## 14. Divers

**HM** présente le programme le 30 avril 2012 à la BEA Berne

BEA Pferd 2012

Après-midi FM / Freibergernachmittag Lu / Mo 30.04.2012 - 14.30h – 16.30h grande / grosse Arena Halle 682

### **Programme / Programm**

Das Einhorn – La Licorne	HNS / SNG
3 Bars	Team Mägli & HNS / SNG
Eleganz am langen Zügel	HNS / SNG
Horse & Sheep	HNS / SNG
Fahrquadrille	PZG Sense
Dressurquadrille	PZG's Ostschweiz
Cirque hippique	Séverine Bourquin
Die Römer	HNS / SNG
Western Action	FM- Western
Die Zukunft den Fohlen	Team Trachsel
Pas-de-Deux gefahren	Team Mägli
Achter-Quadrille	Team Hediger
La liberté	Team Morand
Pas-de-Deux geritten	HNS / SNG
Finalissima zu fünft	HNS / SNG

Cette présentation sera suivie d'un apéritif à partir de 16.30h. Merci à tous ceux qui participent.

**BB** Merci à HM pour l'organisation et à toutes les équipes.

L'Equipe FM participera pour la deuxième fois à la Route du Poisson du 18 au 24 septembre 2012. En absence de la présidente Juliette Tardent, M. Alexandre Cosendai donne quelques informations. Le 1<sup>er</sup> entraînement aura lieu ce samedi au Mont-Tramelan ; précisions sur le site web [www.equipe-fm.ch](http://www.equipe-fm.ch). Du 24 au 25 août 2012 au Chalet-à-Gobet, le SE Vaudois fête son centenaire avec un TET le vendredi et un concours de poulains le samedi.

**Christian Aeschlimann, Sensebezirk** : Il a discuté avec des collègues, lors des TET, s'il ne serait pas possible de distribuer une nouvelle feuille de notes à chaque poste (extérieur, équitation, attelage) pour que le juge du poste ne puisse pas être influencé des notes distribuées par ses collègues auparavant ?

**SK** répond que cette demande sera traitée lors d'une séance de la commission d'élevage et qu'il est nécessaire de trouver une solution adaptée afin qu'il ne manque pas de feuille à la fin.

**BB** remercie les délégués pour leur participation active et clôt l'assemblée des délégués.

La séance est levée à 15h16.

Pour le procès-verbal

Annette Ruffieux